



Intervention du Canada au troisième dialogue ministériel biennal de haut niveau sur le financement de la lutte contre les changements climatiques, COP24

Messages clés

- Tout d'abord, j'aimerais remercier le Comité permanent des finances pour son travail acharné en vue d'élaborer l'évaluation biennale, qui montre que les flux financiers mondiaux à l'appui de la mise en œuvre de l'Accord de Paris augmentent à un rythme constant.
- Le Canada est déterminé à collaborer avec d'autres donateurs pour accroître collectivement le financement de la lutte contre les changements climatiques afin d'atteindre l'objectif de 100 milliards de dollars américains d'ici 2020.
- Cet objectif est tout à fait réalisable. Depuis qu'ils se sont engagés à réaliser cet objectif commun, les pays développés ont considérablement accru leur niveau d'aide financière accordée aux pays en développement.
- D'ailleurs, selon une analyse récente de l'Organisation de coopération et de développement économiques, le financement de la lutte contre les changements climatiques continue d'augmenter chaque année. En 2017, les pays développés ont consacré 54,5 milliards de dollars américains à la seule fin du financement public de la lutte contre les changements climatiques, comparativement à 37,9 milliards de dollars américains en 2013. Cela représente une hausse de 44 pour cent depuis 2013.
- Dans le cadre de cet effort, le Canada verse 2,65 milliards de dollars canadiens sur cinq ans, dont 800 millions de dollars canadiens en 2020, pour aider les pays en développement à faire la transition vers une croissance durable et résiliente à faibles émissions de carbone.

Points concernant la séance I : Mobiliser le financement de la lutte contre les changements climatiques pour que les besoins se traduisent par des actions

- Au-delà de l'engagement collectif de financer la lutte contre les changements climatiques, d'autres mesures seront nécessaires pour atteindre les objectifs plus généraux de l'Accord de Paris de rendre les flux financiers compatibles avec un développement à faibles émissions de carbone et de limiter l'augmentation de la température moyenne mondiale afin qu'elle demeure « bien en deçà » de 2 degrés Celsius, tout en déployant des efforts pour qu'elle ne dépasse pas 1,5 degré Celsius.
- Le Canada reconnaît que, pour aider à mettre l'économie mondiale sur cette voie, les gouvernements et les milieux financiers doivent continuer de réorienter massivement et à une vitesse sans précédent les investissements de capitaux.
- Le niveau d'investissement requis pour composer avec les changements climatiques ne pourra être atteint par le secteur public à lui seul. Cet effort devra être concerté.

- Le secteur privé nous aidera à amorcer ce virage vers des économies à faibles émissions de carbone et résilientes aux changements climatiques.
- C'est pourquoi l'une des principales priorités du Canada au chapitre du financement de la lutte contre les changements climatiques consiste à mobiliser les investisseurs du secteur privé afin de stimuler le genre d'investissements dont nous avons besoin pour respecter nos engagements liés à l'Accord de Paris.
- De cette façon, le Canada adopte une approche novatrice pour mobiliser le financement du secteur privé et s'associer avec des banques multilatérales de développement et des partenaires bilatéraux afin d'éliminer les obstacles à l'investissement privé.
- Il est donc question d'utiliser des sommes ciblées de financement public pour démontrer la viabilité commerciale des projets et débloquer à l'avenir des investissements privés dans des contextes semblables.
- Par exemple, le Canada est fier d'avoir lancé le deuxième volet du Fonds climatique canadien pour le secteur privé en Asie à la Banque asiatique de développement (BAD).
- Le Programme combiné de financement de la lutte contre les changements climatiques Canada-Société financière internationale (SFI), qui vise à atténuer les risques qui dissuadent les investissements privés dans des domaines clés comme les infrastructures résilientes, l'agriculture climato-intelligente et l'énergie renouvelable, est un autre exemple des mesures concrètes que prend le Canada pour aider les pays en développement à contrer les effets des changements climatiques.

Points concernant la séance II : Améliorer l'accès au financement de la lutte contre les changements climatiques

- De tels partenariats aident également à renforcer les capacités et à améliorer l'accès au financement de l'action climatique en démontrant la viabilité des projets de lutte contre les changements climatiques aux investisseurs privés ainsi qu'à promouvoir des politiques et des mesures incitatives efficaces en vue de mieux attirer les investissements qui ont un impact au niveau local.
- Par exemple, dans le cadre du Fonds climatique canadien pour le secteur privé en Asie, le Canada fournit 17 millions de dollars américains pour soutenir une centrale solaire photovoltaïque flottante de 47,5 mégawatts au Vietnam. Il s'agit du premier projet d'énergie solaire du secteur privé déployé à l'échelle commerciale au Vietnam et de la première installation solaire flottante au pays.
- Ce projet aide le Vietnam à diversifier ses sources d'énergie afin qu'il atteigne ses objectifs en matière d'énergie renouvelable et démontre la viabilité commerciale de l'énergie solaire. L'appui du Canada à ce projet devrait mobiliser 45 millions de dollars américains supplémentaires provenant d'autres sources publiques et privées.
- Nous sommes conscients des obstacles et des défis auxquels font face les pays en développement lorsqu'il s'agit d'accéder au soutien financier à l'action climatique. Le

Canada continuera de prendre des mesures à cet égard, notamment en appuyant des initiatives internationales visant à rendre le financement plus accessible.

- Par exemple, le Canada est fier de renouveler son soutien au Réseau mondial des plans nationaux d'adaptation (PNA), qui aide les pays à élaborer des plans d'action climatique ambitieux.
- Ces initiatives ne sont que quelques exemples de la façon dont le Canada respecte son engagement international en matière de financement de l'action climatique. Le Canada se réjouit à l'idée de travailler avec de nouveaux partenaires pour bâtir une prospérité durable dans le cadre de la mise en œuvre collective de l'Accord de Paris.
- Merci. J'ai hâte de travailler avec vous à la COP24 alors que nous définirons collectivement les règles qui guideront la mise en œuvre de l'Accord de Paris.